



## Communiqué

---

### *Non à la suppression de l'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement (ONS) : la FA-ENESR réitère son soutien à l'ONS !*

---

**Pour la FA-ENESR, cette période incertaine et inédite de pandémie ne doit pas occulter les questions de sécurité et d'accessibilité des établissements d'enseignement. La FA-ENESR rappelle que ces questions fondamentales sont traitées avec succès et de manière indépendante depuis plus de 25 ans par l'ONS, en associant consultants, experts, acteurs de terrain, représentants de collectivités locales, organisations syndicales, parents d'élèves, administrations publiques, et nos ministères.**

En effet, la crise que nous traversons rend d'autant plus indispensable l'expertise de l'ONS et les travaux de ses commissions, pour améliorer le quotidien de nos enfants, de nos étudiants, et de notre communauté éducative. De plus, les enquêtes interactives de l'ONS ont su créer un lien unique avec nos 50 000 écoles françaises, qu'il faut désormais préserver et amplifier.

Par ailleurs, récemment, son président Jean-Marie Schléret a accueilli favorablement le plan de relance pour la rénovation des bâtiments scolaires en préconisant un diagnostic global au préalable qui devra porter «à la fois sur la sécurité incendie, l'accessibilité, l'adaptation aux risques naturels majeurs avec la spécificité de l'Outre-mer. Le Président de l'ONS n'oublie pas de prendre en compte les effets de la crise sanitaire sur nos établissements d'enseignement en préconisant également «la mise en place opérationnelle de systèmes modernes d'alarme et d'alerte, le traitement de l'air pour améliorer sa qualité, les toilettes et points d'eau, dont la crise sanitaire a révélé les faiblesses».

**Pour la FA-ENESR, l'expertise de l'ONS sera prépondérante pour la réussite de ce plan de relance pour la rénovation des bâtiments scolaires, car l'observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement est désormais un acteur incontournable et irremplaçable, dont l'expertise auprès de l'ensemble des personnels et usagers de la communauté éducative n'est plus à démontrer.**

*Choisy-le-Roi, le 15 septembre 2020*